

Le Locle bouge ! Mobilité, une ville en mouvement

La **mobilité** constitue un enjeu fondamental de nos sociétés modernes. Comme tous les axes de communication importants et actuellement sans **route de contournement (en cours de réalisation)**, la Ville du Locle connaît de nombreux problèmes de trafic. Cette situation est d'autant plus problématique que le plan d'urbanisation du Locle est avant tout mixte, des habitations côtoyant des entités industrielles.

Avec ses 11'000 habitants, la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises bénéficie néanmoins d'un **réseau de transports publics performants** couvrant une grande partie de son territoire. Avec sa **gare centrale** (bus, vélos, trains), réalisée en 2018, elle offre une **lisibilité** et une **facilité d'accès** aux usagers. À des prix abordables, chaque arrêt urbain est, depuis 2012, desservi **toutes les 20 minutes**. Une offre en soirée en fin de semaine et le week-end est possible avec MobiCité et son application.

La desserte à l'ouest de la Ville (Col-des-Roches) et les offres en soirée devraient néanmoins être renforcées à futur.

Outre ces cinq lignes urbaines (Château des Monts, Communal, Verger, Jeanneret et Saignoles), la Ville est également reliée au réseau national par deux lignes interurbaines (Chaux-de-Fonds), des lignes de bus régionales (Neuchâtel...) et ferroviaires. Elle est également reliée sur l'international par la ligne des horlogers.

Route de contournement N20

Le projet de contournement de la Mère commune est attendu depuis des décennies. Il a fait l'objet de nombre d'études.

En 2012, après la **mise à l'enquête** et le traitement des oppositions, le **permis de construire entre en force**. La même année, le **Conseil national** et le **Conseil des États** reconnaissent l'importance du projet.

Après un refus populaire du financement des routes nationales en 2013, le **Fonds**

Forta est accepté **en 2017**.

En 2020, l'Office fédérale des routes reprend le tronçon.



La Confédération débute alors les travaux, notamment préparatoires. Après la sécurisation de la carrière, les travaux tant en est qu'en ouest avance de manière conséquente pour **se terminer en 2032**.

Mesures d'accompagnement N20

Conjointement au tunnel de contournement, un Plan directeur partiel des **mobilités** est réalisé. La Ville et la Confédération se sont engagés à procéder à des investissements au Centre-ville, afin de réduire le nombre de véhicules individuels et réaliser des espaces piétons.

Plus de **140 mesures** ont été déterminées et inscrites soit dans le projet d'agglomération, soit des les mesures d'accompagnement N20.

En 2023, un plan directeur des mobilités a été réalisé, offrant une planification sur 10 ans.



Rénovation de la gare ferroviaire et de l'esplanade de la gare

Après plusieurs études et un concours d'architecture, menés conjointement par les CFF et la Ville, la gare ferroviaire et son périmètre feront peau neuve.

En **2020**, à l'ouest de la gare, le pont CFF est requalifié, permettant ainsi d'assurer le passage du chantier futur de la rénovation de la gare.

En **2021**, en lien avec la mise en conformité des quai LHand (loi sur les Handicapés), la gare devait voir ses différents quais rehaussés et allongés. Toutefois, la suppression de la ligne ferroviaire en direction des Brenets remet en cause le projet.



Après une longue procédure et notamment une opposition du canton sur le projet CFF, l'Office fédéral des Transports devrait enfin trancher en 2023.

En 2023, un groupe de travail réunissant les CFF et la Ville est mis en place pour planifier et organiser les travaux.

En 2024, les CFF devraient procéder à la requalification de la gare. La Ville reprendra l'esplanade de la gare, avec une revitalisation de l'ensemble de celle-ci, la mise en place de commerce et le renforcement de la mobilité douce.

Place du 1er Août : Gare des bus et vélos

En 2017, le réaménagement de la place du 1er Août débute. A la suite d'un concours urbanistique regroupant une trentaine de participants et à la suite de l'acceptation du Conseil général, cette réalisation s'inscrit pleinement dans la requalification du centre-ville de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises.

En décembre 2018, en lieu et place d'un parking de 19 places, cette plateforme d'**échange multimodal**, favorisant les transports publics et une réappropriation de l'espace public, est inaugurée. **Tous les bus passent désormais par la**

gare.

Depuis lors, différentes enseignes s'y sont installées.



Vélos classiques et électriques en libre service

Depuis 2013, la Ville du Locle s'est munie de 6 stations « vélos en libre service » avec une vingtaine de cycles permettant de desservir l'ensemble du territoire sur l'axe Ouest (Verger)/Est (Col-des-Roches). En effet, la **mobilité** durable passe aussi par la mise à disposition et l'utilisation de cycles. Idéal pour parcourir de courtes distances, ces vélos et leur achat s'inscrivent dans un projet du Réseau urbain des 3 Villes.

Depuis 2015, un prix annuel est décerné au meilleur rouleur de la Mère commune.



En 2019, la Ville du Locle travaille avec « Donkey Republic ». Au prix de fr. 30.- l'abonnement par année, les vélos sont en libre accès durant 12 heures de temps. Les abonnements sont également valable dans de nombreuses capitales européennes (Barcelone, Paris, Berlin,...), ainsi qu'en ville de Neuchâtel.

En 2019, un site internet « **LeLocleroule!** » est mis en place. **En 2022**, des racks sont déployés aux Brenets.

En 2023, une flotte de vélos électriques est intégrée au système, dont une partie est financée par les entreprises horlogères.



Des remerciements vont en particulier à Stefano FANTINI, responsable technique de la mobilité douce en Ville du Locle, Michel BRIOT, responsable de la maintenance des vélos en libre-service; Fabrice PLOMB, collaborateur de Job Service; Viviane MASSET, responsable administrative pour « LeLocleroule ! »; Frédéric ROTH, collaborateur génie civil et fondateur du site; Pierre MENETREY, web developer; Carmen de Donkey Republic, coordinatrice; Sylvain AUBRY, membre du comité « ProVelo Neuchâtel », antenne Le Locle; Pascal SCHAFFTER, responsable du Service du domaine public; Christian PIGUET, co-président ATE-NE; le Conseil général et le Conseil communal de la Ville du Locle; Numa GLUTZ du service de mobilité de la Ville de Neuchâtel; L'ensemble des Villes, réseaux partenaires et sponsors; Et bien entendu à l'ensemble des usagers !

Ascenseur incliné « Le Remontoir »

En 2013, la place « Sidmouth square » est inaugurée.

En 2015, l'ascenseur incliné « Le Remontoir » relie le centre-ville et la gare ferroviaire, située à plus de 25 mètres de hauteur. Long d'un parcours de 62 mètres, il est composé d'une structure métallique et s'inscrit dans le courant du fonctionnaliste. Conçue par le bureau

Diener & Diener, cette réalisation augmente ainsi l'attractivité de la gare et constituera l'un des piliers du futur système d'échange multimodal (gare bus/vélo/train).

Le Remontoir permet également de découvrir la Ville autrement, faisant la joie tant des enfants que des touristes. Depuis sa mise en service, près de 200'000 mouvements annuels ont été recensés.



Voies bus

En 2014, le Conseil général de la Ville accepte la réalisation de voies bus, couplées à des pistes cyclables. Permettant d'améliorer la vitesse des bus et par là même leur attractivité, celles-ci comprennent deux types de fonctionnement : En Est et en Ouest, des voies bidirectionnelles (bus circulant sur la même voie) et au centre-ville, des voies limitées le matin sur les places de parc existantes.

En 2016, le premier tronçon au niveau du Col-des-Roches s'ouvre.

En 2017, la partie centrale et l'Est de la Ville sont mise en service.

Ces voies bus permettent une amélioration de plus d'une quinzaine de minutes lors des périodes de forte influence. Elles peuvent être utilisées aussi bien par les transports publics que par les navettes interentreprises.



Renforcement de l'offre ferroviaire

En 2016, le tronçon « Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel » bénéficie d'un cadencement à 30 minutes. Cet horaire permet de se brancher sur le réseau national, avec de surcroît une ligne sans rupture de charge entre La Chaux-de-Fonds - Berne.

En 2011, les trains de la ligne des horlogers (Besançon - Morteau - Le Locle) se

rendent également à La Chaux-de-Fonds. Respectivement six dessertes en direction de Besançon et six en direction de La Chaux-de-Fonds sont disponibles quotidiennement. Cette ligne permet également de se raccrocher à la ligne TGV de Paris par Besançon. Toutefois, au vue des problèmes de sécurisation de la ligne, des négociations, poussées par l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), sont en cours entre les autorités fédérales suisses et nationales françaises.



Renforcement de l'offre bus

En 2012, la Ville, en collaboration avec le canton (cofinancement), met en place une **cadence à 20 minutes** pour les bus urbains. L'ensemble du territoire urbain loclois est actuellement couvert par un réseau de lignes bus, à savoir Les Monts, le Communal, les Jeanneret, le Verger et les Saignoles (cette dernière étant à l'essai).

En 2014, des **navettes Mobicité** sont introduites le **soir** et les **week-end**.

En 2015, des aménagements priorisant les bus à l'entrée Est/Nord de la Vielle Ville (Ancienne Poste) sont réalisés, de même qu'en 2017 la mise en place de voies bus et cyclable.



En 2018, l'ouverture de la gare multimodale (gare bus, vélos, trains) permettra de renforcer l'attractivité et la lisibilité des transports publics dans la Mère commune.

En 2019, une nouvelle ligne de bus urbain et public reliant le Centre-Ville à la zone d'activités des Saignoles voient le jour. A noter que les entreprises financent celle-ci à hauteur de 30% durant la période probatoire de 3 ans, avant l'intégration dans le pot commun.

NoctamRun

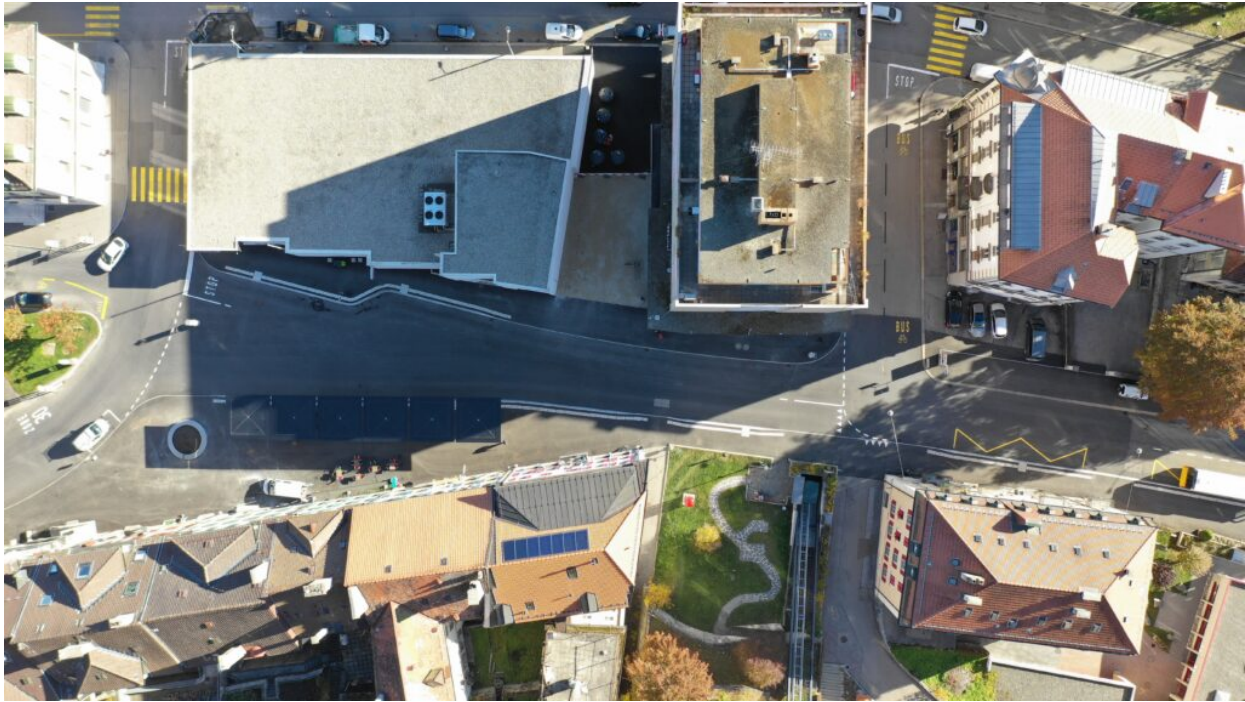
En transport public, la fête est plus folle !

Depuis 2011, une ligne de bus nocturne, lancée par les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle est à disposition des noctambules.

Ces derniers peuvent ainsi bénéficier du « NoctamRun », le vendredi et le samedi. Cette ligne est idéale pour relier, par exemple, les centres culturels et festifs des trois villes, que ce soit la Casa Choc de Neuchâtel, le Bikini Test de la Métropole

horlogère ou l'Ancienne Poste de la Mère commune des Montagnes.





Pistes et aménagements cyclables

Afin d'améliorer et d'augmenter l'utilisation des cycles, différents aménagements, en collaboration avec « Pro vélo », sont progressivement mis en place.



En effet, si les vélos constituent le moyen de déplacement le plus rapide sur de courte distance, des améliorations peuvent être envisagées et optimisées. Des voies propres peuvent ainsi être mise en fonction ou lorsque le gabarit des routes ne peut être élargi, les cycles peuvent rouler à contre-sens. De plus, soutenu par la Confédération, des couverts vélos se développent progressivement.

En 2016, en collaboration avec les Ponts-et-Chaussées, des voies propres

« cycles/piétons » sont mises en place à l'Est de la Ville.

En 2017, conjointement à la réalisation des voies bus au centre ville, des pistes cyclables sont réalisés sur la rue Daniel-Jeanrichard.

En 2018, une station de vélos est intégrée sur la gare bus d'échange multimodal de la place du 1er Août.

Parce qu'ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les centres urbains, les vélos constituent une pièce maîtresse de la mobilité durable.

Suite : Pistes cyclables, mobilité piétonne, subventions, cours,...

[Retour en haut de la page](#)

[Retour à la page « Le Locle bouge! »](#)

[Retour accueil](#)